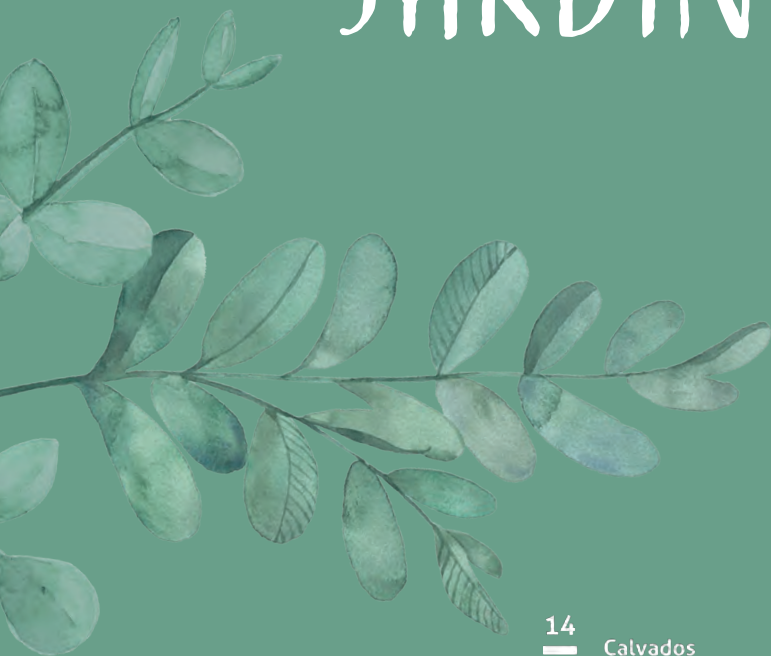


Plaidoirie des mauvaises herbes
Pour un fleur't avec toi !
Le thriller du jardinier
La guerre des boutons de fleurs

VIES AUX JARDINS



14
—
C

Calvados

a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Concours d'écriture #1

VIES AUX JARDINS

Plaidoirie des mauvaises herbes

Pour un fleur't avec toi !

Le thriller du jardinier

La guerre des boutons de fleurs

CAUE du Calvados

PRÉSENTATION

À travers ce recueil, vous découvrirez les textes des lauréats sélectionnés par un jury pluridisciplinaire au concours d'écriture «Vies aux jardins» proposé par le CAUE du Calvados.

Les participants étaient invités à écrire sur leur manière d'interpréter les jardins à travers quatre thèmes :

PLAIDOIRIE DE DÉFENSE DES MAUVAISES HERBES

Défendre les mauvaises herbes ou adventices, la biodiversité, les plantes et les animaux.

POUR UN FLEUR'T AVEC TOI !

Fleur bleue et romantisme, histoires de bouquets et composition de couleurs. La fleur devient chère à votre cœur, l'objet du désir.

LE THRILLER DU JARDINIER

Une version inquiétante, horrifiante de la flore et/ou de la faune. Une référence à la toxicité des plantes, et des insectes par exemple...

LA GUERRE DES BOUTONS DE FLEURS

Sur un ton humoristique, une invitation destinée aux éléments du jardins, fleurs, râteaux et autres outils sur le devant de la scène.

Pour ce premier concours d'écriture, chaque texte était libre (poème, nouvelle courte, récit court...) et était limité à deux pages maximum.



SOMMAIRE

-  **GRAND PRIX** **7**
"MÉMOIRES D'UN ÉPOUVANTAIL" - Marion BIGOT-FLAMBARD
catégorie "Pour un fleur't avec toi"

-  **2^{ème} PRIX et PRIX DES INTERNAUTES** **9**
"PULITZER RÂPÉ" - Jean-Luc DEPAIFVE
catégorie "La guerre des boutons de fleurs"

-  **2^{ème} PRIX ~ ex aequo** **13**
"TENDRE FLIRT AU JARDIN" - Céline CHAMPIN
catégorie "Pour un fleur't avec toi"

-  **2^{ème} PRIX ~ ex aequo** **17**
"LES ADVENTICES" - Kévin ZAGNI
catégorie "Plaidoiries des mauvaises herbes"

-  **2^{ème} PRIX ~ ex aequo** **19**
"AIGREUR AU JARDIN" - Fabienne COCCOZ
catégorie "Le thriller du jardinier"

-  **3^{ème} PRIX** **23**
"L'EMPOISONNEUSE, LE NOYER ET LE MORT" - Jean-Paul BOURDON
catégorie "Le Thriller du jardinier"

-  **3^{ème} PRIX ~ ex aequo** **29**
"LE DILEMME DU JARDINIER" - Elisa TOFONI
catégorie "Plaidoirie des mauvaises herbes"

-  **MENTION SPÉCIALE "ÉMOTION"** **31**
"C'ÉTAIT LA PLUS BELLE" - Lucie CORNARD
catégorie "Pour un fleur't avec toi"



MÉMOIRES D'UN ÉPOUVANTAIL

Compagnon des fleurs et de la brise,
Refuge des bêtes,
Témoin des saisons.

J'étais de ces bonhommes qu'on décore d'un vieux chapeau et
d'une chemise à trous et à carreaux.

J'étais de ces bonhommes bâtons, qui se décollent des dessins
d'enfants, presque vivant.

Cet hiver, on ajoutait à mon cou, une écharpe de laine, pour ne
pas que j'attrape froid.

Je suis de ceux qui ne chantent pas, mais qui écoutent les
mélodies des oiseaux.

Je suis de ceux qui ne parlent pas, mais à qui on s'adresse quand
on s'affaire seul au potager.

Qu'on place, un peu au hasard, au milieu du jardin, en souvenir
de jeux de printemps.

C'est là, entre les roses et l'horizon,

Entre la balançoire, les rires et les passions,

Entre l'été, les tournesols et l'astre du jour,

Que la lune prenait rendez-vous avec notre amour,

Que nous semions le champs,
Arc-en ciel de nos sentiments,
Que nous avons semé les plus belles pages de notre histoire.
Mais je restais planté là,
Tu t'enracinai sur tes positions.
Fidélité éternelle à nos immobilités.
Nos sérénades traduites par le vent
Seul lien entre nous, trop solides piliers.
Moi au milieu du champs
Toi au sein de ta haie.
Mistral emporte, en guise de gabelle
Les plus beaux de nos atours
Et change la ritournelle.
Quand le lien se fait clôture,
S'effeuille notre amour
Au même rythme que nos parures.
Automne entaille
Mon cœur en fêtu de paille.
Tu subis aussi ces éprouvantes tailles,
Toi, mon épouvant'arbre.
Entre nous cette étouffante faille.
La fin de notre histoire devient mon épouvantard.
Maintenant il est tard,
Et je reste là, épouvantable.
Triste épouvantail.

Marion Bigot-Flambard



PULITZER RAPÉ

14 juillet. Garden Party chez Elysée.

Ils sont tous là. Tous ceux qui comptent. Ceux qui ont de l'oseille, les grosses légumes, comme ceux qui n'ont plus un radis. Les moches, ou ceux, qui comme Flore et Pomone ressemblent à des statues antiques et correspondent aux canons de la beauté normée. Ceux qui triment, les laborieux, considérés comme des outils de production et ceux qui se laissent aller, enflent et profitent sous le soleil d'été.

La fête bat son plein. Elle est bien arrosée. Les conversations vont bon train. Parmi les présents, Baveux, l'escargot, passe sans se presser d'un groupe à l'autre et tend l'antenne. Il espère récolter des informations pour son enquête qui enrichira l'article qu'il a entrepris d'écrire et qu'il destine au "Monde du Botanique", la feuille de chou locale. Maxime, le nain de jardin, lui a confié un mystère. Le feuilliste espère bien résoudre l'énigme et mettre au jour la vérité.

Le gnome est très contrarié. Quelqu'un a jeté une pierre dans son jardin et il se demande bien qui peut lui en vouloir ainsi. C'est un sanguin, Maxime, et Baveux sait bien qu'il vaudrait mieux que le lutin ne tombe pas lui-même sur le coupable car il serait tenté de lui faire manger les pissenlits par la racine. L'échotier, motivé, se presse benoîtement. Si sa sagacité lui permet de découvrir le fauteur de trouble, sa notoriété sera assurée, son image de nuisible effacée et le jeteur de caillou sera exfiltré dans le panier à salade, en-grillagé mais sain et sauf.



Depuis le début de la réception, le limaçon n'a pas beaucoup avancé dans sa réflexion. Pas facile de faire parler les convives sans attirer l'attention et susciter la méfiance. Baveux doit faire preuve de toute son expérience pour essayer de se glisser sans se faire remarquer dans les cercles fermés. Pas simple non plus de questionner adroitement... Pas toujours avec bonheur... par exemple quand il se fait rabrouer parce qu'il a laissé des traces sur le miroir dans lequel Narcisse aime à se mirer. Ou qu'il oublie la susceptibilité du Camélia qui choisit avec soin ceux avec qui il échange et qui ne supporte pas qu'on l'appelle Adam... "Il faut prononcer le m et dire AdaMe... ce n'est pas compliqué quand même !" et l'hélix de repartir tête basse en saluant Adame le camélia...

Pas moyen de faire parler Caudine, la fourche, qui conformément à sa réputation lui promet immédiatement de lui faire passer un désagréable moment... il file, si l'on peut dire...

Le journaliste n'a pas plus de chance avec Méduse, connu pourtant pour ses traits d'humour piquants, mais qui, lorsqu'il entend parler de l'affaire, assure que lui aussi s'y est cassé les dents... et se tait, consterné. Baveux avait fondé beaucoup d'espairs sur le râteau et finalement il repart après en avoir pris un...

Les autres tentatives ne sont guère plus fructueuses. Le bobardier interroge ici ou là, sans succès. Il n'obtient pas les informations recherchées. S'enquière de la santé psychique de Maudit, le gazon, surveillé par son psy depuis qu'il s'est scarifié mais qui depuis, ne cesse de se faire mousser. De l'angoisse mutilante à la mégalomanie...

Il croise aussi René, son informateur habituel, qui officie la plupart du temps en "souterrain", mais là aussi, chou blanc ! La taupe n'a rien vu !

Le pisse-copie continue quelques temps encore sa quête... On lui raconte des salades, qu'il apprécie mais qui ne nourrissent pas son article... on l'envoie paître en lui conseillant de se mêler de ses oignons... Le pince-fesse se terminant, las, considérant que les carottes sont cuites, il se résout à accepter son échec et décide de regagner sa cassine.

C'est au moment où il glisse en direction du muret au fond de l'enclos, que le gastéropode, l'espoir en berne, entend un vrombissement qui se rapproche de plus en plus. Le bruit devient même assourdissant.

Au vacarme s'ajoutent des projections fulgurantes. De quoi s'agit-il ?

Baveux ne tarde pas à obtenir la réponse à ses questions. Des cailloux ! Des pierres de toutes tailles ! Certaines le frôlent dangereusement, avant d'atterrir plus loin dans l'herbe.

Mais oui bien-sûr ! Il va savoir qui est responsable ! Sa gloire est assurée ! Il touche au but ! Il jette un œil derrière lui.

Elysée ! La propriétaire du jardin. Coiffeuse en semaine, elle passe la tondeuse le week-end. C'est elle la responsable. Cela va faire un scandale ! La responsabilité vient du plus haut ! Et c'est lui, Baveux, qui a découvert le pot-aux-roses ! Son article lui vaudra les plus grands honneurs !

Il sourit. Béat.

C'est à cet instant précis qu'il sent la lame de la machine vociférante littéralement lui broyer la coquille et le reste du corps. Fin de l'enquête.

Pulitzer râpé !

Jean-Luc Depaifve



TENDRE FLIRT AU JARDIN

La nuit touche à sa fin, la lune tire sa révérence. Le soleil, l'astre maître, dégageant sa couverture nocturne, l'avait déjà salué. Les nuages se déchiraient, minute après minute, pour laisser l'étoile du jour, éclairer et éblouir la nature en éveil.

Sans que personne ne le sache, j'avais entamé ma transformation. D'abord d'une graine, j'avais épanoui mes racines, chaque jour un peu plus loin, un peu plus profondément. Mon chemin ne s'arrêterait pas là, j'avais de l'ambition. Je voulais plaire ! Je voulais briller, et c'est sous la rosée que j'allais me révéler.

Discrètement, j'avais grandi, sans que personne ne me remarque mais ce matin, c'était le grand jour !

J'avais décidé d'ouvrir ma corolle dans la lumière, me montrer tout autour. Je savais qu'il me faudrait du temps pour me faire une place au travers de ce grand espace. Mes voisines chercheraient sans doute à me voler la vedette auprès des locataires du jardin. J'entendais vrombir autour de moi depuis plusieurs jours. Comment serais-je accueillie

Les habitants avaient depuis longtemps, entamé leurs danses. D'allées et venues, les insectes se chargeaient du nectar de mes voisines. Mais c'est elle que j'avais élue pour récolter le mien.



Sa fourrure cotonneuse, autour du cou, son fourreau jaune et noir comme une robe de soirée, elle tournait autour de moi, et venait se pavaner.

Les pluies de printemps avaient nourri la terre, j'avais tout pour réussir et plaire. J'avais pu parfaire mes couleurs pour attirer l'abeille ouvrière. La terre se réchauffait, je sentais la rosée s'évaporer, je pouvais enfin me libérer.

Le soleil me réchauffe à travers ses rayons. Le jardin a pris vie, au travers de ses bruits.

D'abord les feuilles... sortir de terre... l'une après l'autre, je m'étire vers la lumière. Viennent les pétales, elles se déploient. Et je la vois, elle est là ... Elle m'observe ... Je veux lui plaire ... Je vois briller ses mille facettes quand elle pose les yeux sur moi. Je capte un rayon de soleil... ma couleur rouge pétille. J'ai capté son attention ... d'autres s'approchent... Elle les éloigne."

"*Doucement*" ai je envie de leur crier.... "*Je suis jeune et frêle, mon nectar n'est pas encore abondant...*". Elles volent autour de moi, dans la brise matinale... Elles s'éloignent puis reviennent, "*Ne partez pas trop loin... laissez moi une chance !*"

Ma séductrice se rapproche, je retrouve le sourire... objet de son désir... enfin elle va agir. Notre flirt étincelle, je suis à portée d'ailes.

Il est l'heure de l'assaut, elle se pose contre moi et caresse ma peau. Elle se nourrit de moi, le souvenir de notre étreinte me met déjà en émois.

Le vent souffle, léger, mais là dans son regard, quelque chose a changé. Je le sens, là, tout prêt, elle s'en va s'échapper.

Notre histoire n'a été que de courte durée... Nous reprenons chacune, le court de la journée...

L'essaim s'en est enfui... elle, bien sûr a suivi. Et moi, je reste là, le cœur en sale état.

Le soleil, dans le ciel, commence à décliner... comme toute histoire d'un jour, je finirai fanée.

La lune reprend ses droits, la nuit après, viendra. Je tire ma révérence, j'ai enfin eu ma chance.



Céline Champin



LES ADVENTICES

Sur la friche désertique, avaient éclos les adventices : liseron raffiné, chiendent envahissant, avoine folle-heureuse, seigle nourrissant... Peu à peu, ils peuplèrent le sol nu et pauvre, enrichissant le terrain en terreau, humidifiant les racines des gourmands de la fraise sauvage et rafraîchissant la terre pour la rendre fertile et propice. Bientôt, les vers et les cloportes fourmillèrent entre les herbes et dans les interstices des pierrailles. Les mauvaises herbes en fleurs se chargèrent de grappes de graines abondantes, des animaux fantastiques aux nombreuses pattes, prédatèrent les fourmis et hantèrent les trous, garde-manger des mulots malins. L'alouette des champs chanta un matin dans le pré, son nid fait, elle picorait quelques insectes et tout en tire-lirant, trouvait bien à son goût le seigle mûr. Son chant était si beau, qu'un jeune homme s'approcha et installa la couverture, sur laquelle il allait déjeuner. Une belle et rougeoyante tomate, était le summum de ce repas frugal ! Lorsque celle-ci explosa sous la dent gourmande, une graine noble de cœur de bœuf, sauta dans l'humus noir et bien apprêté. Les herbes bonnes ou mauvaises, rongeurs, oiseaux, insectes et le jeune homme, tous en cœur, s'écrient aujourd'hui et chaque jour depuis : je t'aime ma Terre !

Kevin Zagni





AIGREUR AU JARDIN.

6h30. À la fraîche, il paraît que c'est mieux.

Les oiseaux dorment encore. Tant mieux, j'aurais la paix.

Le hululement sordide des chouettes qui discutent rythme mes pas.

Au loin, j'aperçois le vol saccadé des suceuses de sang.

Il fait nuit. Il fait froid. L'humidité ambiante me glace les veines. Un vent sifflant s'engouffre dans ma chemise et provoque un frisson qui descend le long de mon échine. L'atmosphère est lugubre. Il ne manquerait plus que le croassement du corbeau...

Pourtant, il faut y aller. Je serais débarrassé comme on dit.

Je me saisis du manche froid et trempé. D'un coup rageur, j'enfonce les piques dans la terre et commence à la retourner. L'outil est lourd et peu maniable. Ça grouille de partout : ils se contorsionnent, visqueux et répugnants. Il paraît qu'ils sont utiles au jardin alors je les laisse mais ce n'est pas l'envie qui me manque de les dégager et de les filer aux poules. Un bon casse-dalle. Bien fait pour eux.

Je suis en sueur maintenant. Une sueur moite et collante. Comme cette terre qui s'accroche aux bottes telle la poisse et les rend lourdes à soulever. J'ai la désagréable sensation que la Terre essaie de me faire prisonnier de ses entrailles.

Je descends ranger mon arme dans le cabanon au fond du jardin.

Le soleil n'est toujours pas levé. Faignant. Les oiseaux n'ont plus. À défaut d'y voir clair, au moins, j'ai le silence.

Une liane de lierre s'enroule silencieusement autour de mon pied et manque de me faire tomber. C'est une conspiration ! On veut ma perte !

Tout en restant sur mes gardes, je continue mon chemin et ouvre le portillon, glissant, vert de mousse et grinçant. La poignée est rouillée et teinte ma paume d'un rouge orangé couleur sang.

En l'essuyant sur mon pantalon sale et troué, ma main vient frôler un amas de végétaux sauvages. Comme un éclair, une douleur atroce traverse mes phalanges râpeuses. Une véritable décharge électrique. Les orties m'ont sournoisement attaqué. Ça va me brûler pendant au moins deux heures.

De rage, je laboure avec mon pied un tas de terre fait par des taupes. Cadeau de la nature, soi-disant ! Une terre riche ? mon œil.

Les taupes, c'est juste bon à ravager un terrain. Demain, je poserais des pièges. A l'ancienne. Elles verront bien ces myopes.

Le soleil se lève enfin, les poules dans la foulée. Ancêtres des dinosaures, sans aucun doute. Avec la tête qu'elles ont. Et ces pattes crochues. Pourrait crever un œil ça ! Tiens, ça me donne des idées... Le chat du voisin qui vient toujours pisser dans mon potager. Pas sûr qu'il apprécie.

Je balance des graines aux volailles affamées. Elles s'éloignent en claudicant. Ce n'est pas que je les déteste mais je préfère quand elles sont loin de moi.

Faudrait bien que la grise grossisse encore un peu, si je veux la rôtir bientôt.

J'en profite pour vider mon saut lourd et puant des restes de repas moisis, sur mon tas au fin fond du jardin. C'est presque un marécage ici. Il n'y a pas que moi qui passe par là, ma parole.

Surement ces abjectes rats, tellement hideux avec leurs queues écailleuses. Ou pire encore, ces monstres piquants. Les hérissons, remplis de puces. Faudrait que je pense à les nourrir aux sachets empoisonnés. Ça leurs ferait les pieds.

Du coin de l'œil, j'aperçois le goupil qui s'éloigne à la dérobée. Il voudrait bien manger mes poules celui-là. Ah, si j'avais eu mon fusil entre les mains. Une balle entre les deux yeux, c'est tout ce qu'il mérite ce charognard. Enfin, si je savais viser...

D'un coup, je me raidis et tend l'oreille. Je sens l'angoisse et les tremblements m'envahir.

Voilà les bourdonnements qui recommencent.

Je crois qu'ils pourraient me rendre fou à lier ces bruits. Pire que les cris stridents des oiseaux. Ils me rentrent dans la tête et n'en sortent plus. Je les entends à longueur de journée. Comme une ritournelle qui hante mes nuits.

Les abeilles, les guêpes, les bourdons, les frelons, j'en peux plus de ces bestioles ! Le vrombissement assourdissant de leurs ailes, leurs dards pointus et menaçants. Elles sont prêtes à dégainer si tu les frôles d'un peu trop prêt. Prêtes à t'injecter leur venin malsain dans le sang. Ça fait comme un coup de poignard. Et le plus niais, c'est qu'elles meurent juste après !

L'abdomen arraché. violemment éviscérées.

Faut toujours se méfier des insectes prêts à mourir au combat.

Pour tenter d'échapper à ce traquenard, je me dépêche d'aller chercher le labeur des poules. Dans l'odeur âpre des fientes, je récupère deux œufs sales et couverts de poux. Voilà pourquoi la grise est si maigre. Complètement infestée et anémiée.

Au loin, j'entends le souffle rauque des vaches du champs voisin. Avec leurs yeux globuleux, on ne peut jamais savoir ce qu'elles pensent. Et prêtes à charger n'importe quand. Des bêtes folles.

Entre chien et loup, je remonte jusqu'à chez moi. Les bottes collent toujours autant. La terre est gorgée d'eau. J'écrase des pissenlits au passage. La guigne ces plantes-là. Elles se sèment au moindre coup de vent. Elles attirent les lapins. Ces animaux, j' préférerais qu'ils les bouffent par la racine, les pissenlits.

Tout à l'heure, j'irais couper du bois. J'ai affûté la lame de ma hache hier.

Bien tranchante.

Efficace.

Fabienne Coccoz





Bryonia dioica L.

Bryone dioïque.

L'EMPOISONNEUSE, LE NOYER ET LE MORT

Thriller jardino-transfrontalier

Ça s'est passé vers la fin d'un mois de juin, au solstice d'été, il y a quelques années, près de Rocquancourt. Je m'en souviens bien car j'avais assisté auparavant à une conférence sur les fleurs et les végétaux dans la peinture de Van Gogh qui m'avait profondément marqué. Le lendemain matin, les images colorées du peintre tournaient encore dans ma tête, tournesols, coquelicots, iris, pêcheurs en fleurs, etc. En ouvrant ma fenêtre, je pensais à mes pommiers et cerisiers lorsqu'ils sont en fleurs. Cependant ce matin-là, l'atmosphère était remplie d'une épaisse fumée très blanche qui sentait fortement le résineux. Je referme aussitôt la fenêtre. C'était le voisin d'en face qui brûlait ses tailles de thuya dans son jardin.

Peu de temps après, je reçois une lettre recommandée. À l'intérieur, un message comminatoire au sujet de la clôture de mon jardin et d'une mystérieuse plante. C'est Pierre Van Daele, le voisin, celui de la fumée – un paysagiste –, qui se plaint de la “saloperie”, c'est son terme, qui viendrait de mon jardin et “tuerait” ses rosiers. Je n'y prête pas trop attention et la mets de côté. L'homme n'est pas antipathique, mais – comment dire ? –, il est un peu autoritaire.

C'est une force de la nature qui passe son temps libre dans son jardin. Ce jardin est en fait une véritable petite ferme. Il élève quantité d'animaux (poules, canards, chèvres, lapins, etc.), et tard le soir, on le voit encore parfois avec une lampe électrique aller fermer la porte de son poulailler. Les renards sont nombreux à tourner autour, ils connaissent l'adresse.

Quelques jours plus tard, toujours de ma fenêtre, je le vois en train d'arroser le bas de ses clôtures avec un pulvérisateur. Je crains le pire. Il m'aperçoit et vient aussitôt sonner à ma porte.

L'air fort mécontent et sans dire bonjour, son pulvérisateur sur le dos, il accuse ma négligence de faire crever ses rosiers. Ils sont étouffés et même, dit-il, "empoisonnés" par cette "saloperie" qui vient de chez moi. "Ça fait clamser mes rosiers", affirme-t-il. Je lui propose d'aller examiner le délit chez lui et m'engage à étrangler la criminelle sur-le-champ si je la prends la main dans le sac, si je puis dire.

Que vois-je alors chez lui ? D'abord une large bande d'herbe brûlée tour autour de son enclos, là où il est passé. Puis deux petits rosiers seulement, pas loin de ma clôture, les feuilles toutes jaunies. Je commence à culpabiliser. Où est la délinquante ? "Là !", qu'il me dit. Assurément, une sorte de tige grêle passe bien à travers mon grillage. Cette plante, je la reconnais immédiatement et je me dis que je suis fichu, elle est bien toxique. Au lieu de s'accrocher à mon grillage avec ses vrilles pour monter dans les mailles, comme elle aurait dû le faire, elle est passée à l'horizontale chez le voisin - la traîtresse -, sans que je puisse comprendre les raisons de cette fantaisie. Le vent, sans doute, qui soufflait fort alors.

Je connais cette plante, on l'appelle *rave de serpent*, *navet du diable* ou *raisin du diable*, mais M. Van Daele n'en dit rien. Je me garde d'évoquer ces noms diaboliques devant lui, sinon il va crier victoire, me dénoncer au maire, voire me traîner devant les tribunaux. Cette plante, c'est la bryone dioïque, vous connaissez ? C'est une plante grimpante sauvage qui possède de jolies vrilles au bout de ses tiges et des fleurs blanchâtres comme du duvet. On la trouve fréquemment dans les haies épaisses. *Bryonia dioica*, du grec *brúon*, qui veut dire fleur, paraît-il. Bonnier précise que, normalement, grâce à ses vrilles, cette plante s'enroule autour des

autres végétaux, mais à la verticale. C'est pourquoi, habituellement, on la trouve dans les haies agrippée à des arbustes touffus jusqu'à 5 ou 6 mètres de haut et non couchée dans l'herbe.

Hélas, les plantes s'amuse parfois à nos dépens. Dans le cas présent, la nature m'a joué un vilain tour, car la bryone dioïque produit bien des baies rouges toxiques, *d'la vraie pouéson*, du vrai poison, comme disait ma grand-mère, *n'en moujus janmais men fisset*, n'en mange jamais, mon petit, *tu mourirais*, tu mourrais. Elle avait raison, mère-grand, Bonnier confirme son savoir : la bryone est une plante vénéneuse et dangereuse, mais aussi médicinale, à n'employer cependant "que sur l'ordonnance d'un médecin." Ses baies, oui, sont toxiques, mais la racine peut soigner, précise Bonnier : "La racine récoltée au printemps, avant la floraison, est purgative et vomitive, à dose élevée." Admettons...

Tout à coup, je me demande si mon paysagiste de voisin connaît bien le nom de cette plante et ses "propriétés" toxiques qui pourraient lui donner raison. Je lui pose naïvement la question : – Mais comment ça s'appelle, ça ? – J'en sais rien, je m'en fiche, qu'il me dit, c'est une sorte de liseron, de chiendent, quoi. – Mais pourquoi donc ne l'avez-vous pas aspergée avec votre... produit, comme tout le reste qui est grillé ? – C'est pour vous monter, c'est une preuve, vous êtes trop négligent. Je lui réponds qu'il lui suffisait de l'arracher. J'empoigne alors la tige fautive. Il m'arrête avec la rampe de son pulvérisateur qu'il avait toujours sur le dos, très en colère : – Ça va pas, non ? Vous allez en ressemer partout ! – Ça m'étonnerait, y'a pas encore de graines sur la tige (je me garde de dire "boules"). Ouf ! Apparemment, M. Van Daele ignore tout de cette plante.

J'arrache la fautive d'un coup sec, j'en fais une poignée et hop ! Je la rejette dans mon jardin par-dessus le grillage. Je lui conseille d'en faire autant si ça se reproduit. Il me répond : – c'est à vous de désherber chez vous, pas à moi ! – Désherber ? Que je dis, mais je n'ai pas de désherbant, moi, je n'ai pas envie d'empoisonner la nature, de tuer les escargots, les limaces, les abeilles, de polluer les eaux souterraines, les sources, les rivières, etc. Il me rétorque : – Taratata ! Nous, on a des produits systémiques, il n'y a aucun danger ("nous", ce sont sans doute les paysagistes, ils apprécieront).

Le lendemain, le maire m'appelle : – que se passe-t-il avec ton voisin ? Il n'arrête pas de m'envoyer des SMS, il paraît que tu as empoisonné ses rosiers ? Je lui explique. Les rosiers en question souffrent tout simplement de chlorose ferrique, comme les miens ; les sols sont très calcaires par ici, certains arbustes sont parfois carencés en fer et c'est le cas chez lui. De plus, si la bryone est toxique pour les humains, elle ne l'est pas pour les rosiers. Donc il a tort.

Une semaine plus tard environ, encore une lettre recommandée du voisin. Je devais absolument couper dans les plus brefs délais toutes les branches de mes arbres qui s'aventuraient chez lui au delà de ma clôture, en particulier celles de mon noyer au-dessus de son poulailler. Tout cela selon les articles 671, 672 et 673 du Code civil, précisait-il.

Bigre ! J'avais affaire à un "juriste" redoutable. Bien sûr, selon l'article 671, *"Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations."* L'article 673 est clair : *"Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper."*

Bref, je vérifie la distance de mes plantations à la clôture : le figuier, l'abricotier, deux pêchers, le prunier, le cerisier, le mirabellier, les 3 noisetiers et le superbe noyer très grand et très haut qui a au moins une cinquantaine d'années, ils sont tous est en règle. Certes, les branches de mon noyer débordent grandement au-dessus de son terrain, mais son tronc est à plus de deux mètres de "la ligne séparative des deux héritages", comme dit l'article 671. Alors, où est le problème ?

Néanmoins, il y a longtemps que ma femme et moi, nous nous posons la question : ne faudrait-il pas se décider à abattre ce noyer pour une autre raison : ses noix sont petites, avec des coques très dures et des cerneaux qu'on ne peut extraire facilement, bref, nous n'en mangeons jamais.

Cependant ses feuilles, quand elles tombent, sont toxiques et font office d'herbicide au pied de nos rosiers, c'est très efficace. Est-ce une raison suffisante pour le laisser en vie ? Ma grand-mère détestait les noyers, elle disait *vâot muus veî eun pendu dans sen gardin qu'eun noyi*, il vaut mieux voir un pendu dans son jardin qu'un noyer. Et si je profitais de l'occasion pour montrer ma bonne volonté au voisin en le tronçonnant dès maintenant ? Ça l'épaterait, non ?

L'idée fait rapidement son chemin, c'est décidé, je prends la tronçonneuse et hop ! On y va. Je pratique une entaille en biseau du côté du voisin pour faire tomber le noyer dans mon jardin.

L'arbre est d'un grand diamètre à la base, la machine souffre, la chaîne chauffe vite, fume et finit par casser et tout reste coincé dans le tronc. Pourtant j'avais dépassé le milieu. Il commençait à faire un vent assez fort, j'ai dû tout laisser en plan. Dans la nuit, le vent redouble, il se met à pleuvoir ; on entend même la sirène des pompiers toute proche, encore une inondation, pensais-je.

Le lendemain matin, avant que je n'ouvre les volets, les gendarmes frappent à ma porte. Mon voisin a porté plainte contre moi ? Non, qu'ils me disent, il n'en a plus la possibilité, hier soir votre noyer est tombé sur son poulailler.

Jean-Paul Bourdon





LE DILEMME DU JARDINIER

Tu germes et pousses là
Où on ne t'y attend pas
T'installant au milieu des légumes
ou en rampant sur le bitume
Liseron, ta fleur blanche rosé
À la beauté d'une robe dentelée !
Tu as la fâcheuse manie de t'enrouler
Tout le monde veut t'arracher
Début d'un combat acharné avec le jardinier
Pourtant t'accueillir fait le plaisir des butineuses
Tes feuilles accueillent des chenilles danseuses
Prémices de ballet aérien printanier
Mouron, on te dit souvent mauvaise
Avec ta fleur couleur de fraise
Tu allumes en moi la braise
Balèze !
Ta force a inspiré une écrivaine anglaise*
Pissenlit, reste ici !
À tort indésirable,
t'as des propriétés incroyables

* Emma Orczy, *The Scarlet Pimpernel*

Très utile pour les abeilles et les bourdons,
On peut même te déguster en salade ou en infusion.

Chardon, oxalis, ronces, lierre,
vous les accompagnez

Présent aujourd'hui, demain comme hier
Devons nous continuer notre combat de damné ?

Changeons le regard voyons,
les mauvaises herbes c'est la joie des papillons
délices des butineuses au fil des saisons,
si elles jaillissent, croyez moi, il y a bien une raison.

Ainsi se termine ce plaidoyer,
face au dilemme du jardinier :
jardin punk ou tout rangé ?

Elisa Tofoni



C'ÉTAIT LA PLUS BELLE

"Il était une fois" comme tout beau conte de fées. Une rencontre magique dans une forêt enchantée où les saisons cohabitent. Entre pensées, roses, tulipes, perce-neiges, coquelicots, jonquilles, muguet, lys, boutons d'or, règne une saveur de romance. Comme un rêve.

Les années ont passées, les pages se sont jaunies, les lignes noircies, la romance ternie.

Comme une triste réalité.

La belle fleur bleue est devenue mauve sous les coups. Sous ses beaux yeux émeraudes, un torrent d'eau salée et amère. La belle fleur se fane petit à petit. Le bonheur a laissé sa place au malheur dans une danse bien orchestrée. De sa belle robe passion, ne reste plus que le rouge de ses blessures.

La belle fleur fatigue jusqu'à devenir couleur cendre et disparaître.

Dans son dernier souffle elle l'observe à la recherche d'une autre étoile, d'une autre fleur et son monde à anéantir.

*Quand les bouquets sont devenus une excuse pour pardonner,
pour mieux la dominer, l'asphyxier.*

Quand les couleurs deviennent froides.

Quand le tableau n'est plus si romantique.

C'est qu'il est déjà trop tard.

C'était la plus belle des fleurs.

Le parfum d'une rose est plus blessant que ses épines.

Quand les fleurs retrouvent leurs doux parfums.

Quand les couleurs redeviennent chaleureuses.

Quand le tableau se romantise.

C'est qu'il n'est pas trop tard.

C'est toujours la plus belle des fleurs.

Pour de prochains fleur't avec toi. Planter des fleurs en courbes de la
paix avec le cœur.

À toi, la Terre.

Lucie Cornard





RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : organisateur

Dans le cadre de sa programmation culturelle autour des jardins et de la sortie de son ouvrage "Jardins d'inspiration dans le Calvados" en février 2022, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Calvados lance un premier concours d'écriture intitulé "Vies aux jardins".

ARTICLE 2 : conditions de participation et durée

Le concours est gratuit et s'adresse à tous les résidents du département du Calvados. Il est ouvert à toute personne physique, adulte ou enfant (à partir de 12 ans). Pour les mineurs, la participation au concours est soumise à autorisation parentale et attestation de prise de connaissance du présent règlement. Sont exclus de toute participation au concours les organisateurs du concours et les membres du jury.

La réception des textes se déroule du 15 février au 2 avril 2022.

ARTICLE 3 : objet

L'objet de ce concours est un appel à talents sous la forme d'un concours d'écriture, gratuit, destiné à mettre en valeur la notion de "Vies aux jardins". L'objectif de ce concours est de stimuler votre créativité. Vous proposerez un texte personnel et inédit issu de votre imagination par la sélection du thème de votre choix :

- "Plaidoirie de défense des mauvaises herbes" : vous aurez la charge de défendre les mauvaises herbes, la biodiversité, les plantes et les animaux.
- "Pour un fleur't avec toi !" : proposez un texte où se mêleront fleur bleue et romantisme, histoires de bouquets et composition de couleurs. La fleur devient chère à votre cœur, l'objet du désir.
- "Le thriller du jardinier" : dévoilez votre version inquiétante, horripante de la flore et/ou de la faune. Faites référence à la toxicité des plantes, et des insectes par exemple...
- "La guerre des boutons de fleurs" : sur un ton humoristique, vous laissez libre cours à votre imagination en invitant des éléments du jardins, fleurs, râteaux et autres outils sur le devant de la scène.

Le format du texte est libre (nouvelle courte, poème, récit court). Votre proposition écrite devra être inédite, et ne pas avoir été soumise à d'autres concours d'écriture. L'auteur(e) qui soumet son texte à ce concours garantit expressément aux organisateurs que l'œuvre présentée n'est pas un plagiat et a été rédigé après lecture du présent règlement et de la présentation du concours.

ARTICLE 4 : modalités de participation au concours et envoi des propositions

Le concours est ouvert du mardi 15 février au samedi 2 avril jusqu'à 12h. Toute participation enregistrée avant ou après cette date ne sera pas prise en compte par les organisateurs.

Pour participer au concours, il est nécessaire de compléter le bulletin de participation télé-

chargeable sur le site www.caue14.fr et de le renvoyer, accompagné de votre texte :

- par mail à l'adresse suivante : communication@caue14.fr
- objet du mail : Concours d'écriture "Vies aux jardins" avec en pièce jointe les 3 documents suivants :
 - votre participation écrite entre une et deux pages (9555 caractères espaces compris maximum), police Time New Roman ou Verdana en taille 12, texte justifié, au format PDF et au format compatible Word ou OpenOffice,
 - le bulletin de participation dûment complété et signé (les participants sont tenus de concourir sous leur véritable identité) au format PDF ou jpeg,
 - l'autorisation parentale (si nécessaire).

Un accusé de réception vous sera envoyé dans les 72h après réception de votre candidature.

La mise en compétition et le choix du jury porteront sur les textes fournis par le participant. Les fichiers numériques seront utilisés pour la mise en ligne et la publication sur les différents supports de communication du CAUE du Calvados. Date limite d'envoi du dossier de candidature est le 2 avril 2022 à 12h.

Après la clôture des candidatures et après attribution du ou des prix, tous les candidats seront informés par écrit du nom ou des lauréats, dans un délai de deux mois (le CAUE du Calvados se réserve le droit de prolonger ce délai) après la délibération du jury.

ARTICLE 5 : non validité de participation

Seront considérés comme invalidant à la participation :

- les inscriptions incomplètes,
- les envois hors période de validité du concours,
- les propositions écrites n'ayant pas de rapport avec l'objet du concours et l'un des thèmes évoqués.

ARTICLE 6 : utilisation des textes et données personnelles

Chaque participant s'engage à envoyer uniquement des textes dont il est l'auteur et dont il accepte qu'ils puissent apparaître dans des publications ou sur tout autre support produit par le CAUE du Calvados, dans le cadre du concours d'écriture.

Les participants au concours cèdent à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation ainsi que les modalités de réutilisation et valorisation envisagées dans le cadre du concours d'écriture (publication ou exposition). Le CAUE du Calvados restera propriétaire des documents écrits ainsi produits. Il se réserve les droits non exclusifs de reproduction. Tout ou partie des textes pourront être présentées au public sous forme d'exposition.

Le CAUE s'engage à ne pas utiliser les textes dans un but commercial. La mise en valeur des textes le sera uniquement dans un but de sensibilisation du grand public.

En cas d'utilisation des textes en dehors du cadre de valorisation du concours, le CAUE demandera une autorisation particulière à l'auteur. Les participants autorisent le CAUE à exposer leurs écrits lors de la remise des prix et des expositions liées aux concours. Le CAUE du Calvados s'engage à faire apparaître, avec un copyright, le nom de l'auteur(e) pour chaque texte utilisé (conformément à l'article L.121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Aucune modification ne pourra être apportée par les organisateurs au texte soumis sans l'accord préalable de l'auteur(e). Aucune adaptation pour une nouvelle utilisation du texte ne pourra être faite sans l'accord préalable de l'auteur(e). Les textes sélectionnés ainsi que les primé(e)s seront rendus publics par tous les moyens à la convenance des organisateurs et accessibles à tous les candidats.

Les supports numériques comprenant les textes qui ne seront ni publiés, ni exposés, ni lauréates, mentionnées, seront détruits 2 mois après le jury. Les primés et les publiés s'engagent à céder leurs fichiers numériques au CAUE : les fichiers pourront être utilisés par le C.A.U.E. pendant une durée de 5 ans dans le but de sensibiliser un large public, à travers des actions ciblées (exposition, publication, parution...). Passé ce délai, le CAUE demandera une autorisation particulière à l'auteur(e).

ARTICLE 7 : jury et critères de sélection

Le jury sera composé de personnalités compétentes dans les domaines de l'écriture et des jardins (écrivain(e), paysagiste, bibliothécaire, slameur, propriétaire de jardin remarquable, membre du CPIE, herboriste, professeur(e)s de littérature, plasticien(ne), membre de la DRAC...)

Les décisions du jury s'établiront principalement sur les critères suivants :

- la pertinence du contenu écrit par rapport au thème choisi dans le cadre de ce concours ;
- le style d'écriture choisi,
- l'originalité du contenu,
- la qualité rédactionnelle (orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe).

Les textes devront être entièrement rédigés en langue française. Si les textes des candidats sont rédigés dans une autre langue, ils devront être accompagnés d'une traduction.

Les lauréats seront avertis personnellement par e-mail et/ou par téléphone d'après les données fournies lors de leur inscription.

Le jury se réunira après le 2 avril 2022.

ARTICLE 8 : récompenses des lauréats *

- Grand prix : 1 carte-cadeau culture d'un montant de 300€
- 2° prix : 4 cartes-cadeaux culture d'un montant de 200€
- 3° prix : 4 cartes-cadeaux culture d'un montant de 100 €
- Prix des internautes : 1 carte-cadeau culture d'un montant de 100€
- Prix des collégiens et lycéens : 1 ouvrage Jardins d'inspiration, CAUE du Calvados + 1 carte cadeau culture d'une valeur de 50 euros

Le jury se réserve le droit d'attribuer plusieurs mentions spéciales en fonction des candidatures reçues.

Une invitation spéciale sera envoyée aux lauréats pour participer à la remise des prix. Ils s'engagent à être présents à la cérémonie de la remise des prix. En cas d'empêchement, le lauréat pourra se faire représenter.

Les identités des lauréats du concours seront publiées sur les supports de communication et pourront faire l'objet d'une communication sur les sites internet et outils de partage des organisateurs. L'organisateur peut complètement ou partiellement remplacer le contenu des prix par un prix équivalent, si ce prix n'était pas disponible pour une raison quelconque, sans aucun droit à une indemnisation ou une compensation.

ARTICLE 9 : droit d'auteur(e) et autorisation

Les auteur(e)s sont seuls responsables de tous droits relatifs aux textes qu'ils présentent

ARTICLE 10 : acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

ARTICLE 11 : accessibilité du règlement

Le présent règlement est accessible sur le site www.caeu14.fr. Une version écrite est consultable gratuitement et sur demande au CAUE du Calvados, 28 rue Jean Eudes 14000 Caen ou par mail à communication@caeu14.fr.

ARTICLE 12 : loi applicable

Les participants admettent sans réserve que le simple fait de participer à ce concours les soumet à la loi française. Toute contestation doit être adressée au CAUE du Calvados, 28 rue Jean Eudes 14000 CAEN au plus tard le 2 avril 2022, le cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 13 : Dispositions générales

L'organisateur se réserve le droit de modifier le concours ou toute partie de celui-ci, de le retarder, le raccourcir ou de l'annuler si des circonstances informatiques, techniques ou d'organisation l'exigent.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, tout participant a le droit d'exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées, les informations le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées en s'adressant par courrier à "L'organisateur" dont l'adresse est mentionnée dans l'article 1, ou par courriel à l'adresse : communication@caeu14.fr

* En raison du nombre de participation inférieur aux prévisions, les prix ont été redistribués par le jury. Par ailleurs, le prix des collégiens et lycéens n'a finalement pas été conservé.

LE JURY

*Frédéric Tinard, fondateur du « Domaine Albizia »,
jardin remarquable, Président du jury
Yves Ménard, journaliste retraité pour l'Éveil de Lisieux-Côte
Hélène Jandricek, documentaliste CAUE du Calvados
Joël Rihouet, directeur du CPIE Vallée de l'Orne
Hélène Raout, chargée de collections section sciences/médiateur,
Bibliothèque Alexis de Tocqueville de CAen*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fabien Tessier, directeur

COMITÉ TECHNIQUE

Eugénie Baylac, Audrey Hurel, Ingrid Prempain

CONCEPTION GRAPHIQUE

Véronique Josset-le Barbenchon

IMAGES

*p.2 : © Pilippe Delval, Le domaine Albizia , CAUE du Calvados
p.6, 10, 14 et 28 : © Agathe Petrignagni Gresset, CAUE du Calvados
p.16 et 33 : © Ingrid Prempain, CAUE du Calvados
p.18 : © Ornella Thierry, CAUE du Calvados
p.22 : © Maurice Dessertenne,
Plantes vénéneuses, planche XXXVIII, Larousse, 1922*

Les images et illustrations
figurant dans ce document
ne sont pas libres de droits.

Les éditions du CAUE du Calvados

Septembre 2022

14
c | **a.u.e**

Calvados

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

28 rue Jean Eudes
14000 CAEN
02 31 15 59 60
contact@caue14.fr
www.caue14.fr

